

Bonjours Mesdames et Messieurs,

Gramat - Total Energie

Alors que Total se voudrait exemplaire sur la méthanisation sur le territoire national... Ça PUE toujours à Gramat et ce, depuis plusieurs semaines. **L'incompétence de l'industriel** !?? évoquée lors du CLS !

Non satisfait des 4000 hectares du plan d'épandage, Total continue d'accaparer les terres avec le photovoltaïque .

Lors de la dernière réunion du Comité Local de Suivi, les élu,e,s présents, ont tous rapporté les retours négatifs - liés aux épandages et odeurs - des administré,e,s .

Pour rappel : les élu,e,s de la Région Occitanie ont voté et financé cette usine à hauteur de 2,540 000 €.

Le Vice président en charge de l'Agriculture disait en 2018.

« Nous ne pouvons pas tolérer une telle nuisance : notre soutien visait expressément à garantir la tranquillité publique avec l'absence d'odeurs. C'est pourquoi j'ai saisi l'entreprise par courrier pour lui enjoindre de prendre des mesures immédiates». »

<https://www.ladepeche.fr/article/2018/10/05/2881887-bioquercy-l-appel-pessant-de-v-labarthe.html>

Nous demandons à monsieur Labarthe d'aller plus loin que les injonctions. Il est informé de ces problèmes, puisque la Région Occitanie fait partie du CLS.

Pour ce qui est de l'**OPSM** – (observatoire participatif Scientifique Méthanisation) mis en place par la préfecture du Lot en janvier 2021–

Il était question de son dépaysement à la région .

Mais le sujet dérangerait-il aussi à ce niveau ?? Les déboires des méthaniseurs Aveyronnais de Montbazens, Ségur, de l'opposition des habitants de Bozoul, de Sonnac, du Tarn ,de Cazères , des Comminges , d'Ariège, du Gers.... Du Lot....

Pas plus d'information sur sa mort annoncé et son dépaysement à Paris.

Total ou le Green washing ???

https://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/environnement-totalenergies-recommande-a-ses-actionnaires-de-voter-contre-une-resolution-climatique_5796443.html?fbclid=IwAR2X3G5iVvPZ0PR9YWvJpZNUtWWUvoJvUdqSgI2oRIHPm3_2T-KLgpxue54

Méthaniseur du Ségala Lotois –

Digestats : . Une partie des épandages sont réalisés sur des parcelles de communes membres PNRCQ. A notre connaissance, il n'y a pas eut de délibération par les conseils municipaux, et le Parc n'a pas été saisi / ne s'est pas prononcé ?? contrairement à ceux de Bioquercy
Le syndicat Célé Médián et le syndicat Dordogne moyenne Cère aval n'aurait pas été saisi sur les plans d'épandages. Le Collectif Citoyens Lotois les a informé – Pas de réaction à ce jour.

Espeyroux

Les habitants ne sont pas épargnés par les odeurs. L'usine d'Espeyroux **PUE**. Ce qui prennent la route de Leyme le confirme aussi

Une inspection a été diligenté par la préfecture. Le lien ci dessous vous renvoie au rapport <https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0003702117>

Il semble que l'ingénieur des Fermes de Figeac qui a encadré les projets, aurait eut quelques lacunes ??

Labathude

Lien vers le rapport d'inspection

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0003702116>

Vous y trouverez les observations et les points non encore mis en place à l'époque de l'inspection

Il y a de notre part, un doute sur la mise au norme de ce méthaniseur. La préfecture a été informée sur les nouvelles règles mises en place à partir de janvier 2023 – le cabinet d'avocat qui a défendu au TA ces usines, nous alerte

<https://green-law-avocat.fr/methanisation-les-derogations-a-la-pasteurisation-hygiénisation-du-lisier-limitees-par-une-instruction-technique/>

L'instruction technique DGAL/SDSPA/2020-41 du 21 janvier 2020 vient apporter des précisions sur ces dérogations et vient notamment fixer des seuils au-delà desquels les exploitants d'installations de méthanisation ne pourront plus se la voir octroyer.

Il est ainsi prévu les fumiers et lisiers ne pourront plus bénéficier de la dérogation à la pasteurisation / hygiénisation (Cf. Instruction technique DGAL/SDSPA/2020-41, IV Dispositions relatives à la méthanisation, p. 10) :

au-delà de 30 000 tonnes / an de lisier ou de fumier ;

ou si le lisier / fumier provient de plus d'une « dizaine d'élevages »

L'instruction technique prévoit que ces règles sont applicables quels que soient le contexte sanitaire, le type, la taille et le nombre d'élevages concernés, la zone géographique de provenance et l'utilisation du digestat.

Cette limitation risque de bouleverser certaines unités de méthanisation.

Le nombre d'agriculteurs, les achats extérieurs d'intrants à d'autres exploitants, doit être pris en compte (bien plus que 10 exploitants) et donc ils devraient hygiéniser et mettre aux normes leur usine.

Nous ne doutons pas que la préfecture fera le nécessaire rapidement, si ces textes devaient s'appliquer, ou nous expliquer le pourquoi du comment.

Des citoyens avisés nous ont signalé une mortalité importante de vers de terre, suite aux épandages de digestat du méthaniseur de Labathude.

La préfecture a été informée et s'est renseignée. Selon les arguments de l'agriculteur, repris par la préfecture, les vers de terre seraient morts écrasés par les roues du tracteur et des citernes. Nous ne connaissions pas cet argument scientifique...

En gros, ce serait un suicide collectif de ces petits invertébrés qui ne supportent plus tous les produits qui sont déversés sur leur « habitats »

En vrai , les études de l'ANSES montrent une mortalité importantes après épandage de digestat -

Gorses

<https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0003702115>

Plusieurs point relevés ,

Prescription contrôlée : L'installation est également dotée d'extincteurs répartis à l'intérieur de l'installation lorsqu'elle est couverte, sur les aires extérieures et dans les lieux présentant des risques spécifiques, à proximité des dégagements, bien visibles et facilement accessibles. Les agents d'extinction sont appropriés aux risques à combattre et compatibles avec les matières stockées.
Constats : Tous les extincteurs ne sont pas encore posés. La poche incendie est en cours de remplissage (tension sur le réseau AEP)
Observations : Les extincteurs doivent être sur le site et la poche doit être remplie lors de la montée en charge du méthaniseur
Type de suites proposées : Avec suites
Proposition de suites : Lettre de suite préfectorale
Proposition de délais : 45 jours

Surprenant d'apprendre qu'il y a des **tensions sur le réseau AEP** – il semble que ce genre de problème doit être vu avant de délivrer l'autorisation d'exploité ???

Comme pour L'usine de Lathude – plus de 10 exploitants – fin de dérogation et donc hygiénisation ??

Idem Mortalité de vers de terre

3. Fournisseurs de matières entrantes

Les matières entrantes sont uniquement fournies par les **11 exploitations agricoles** membres de la SAS HAUT-SEGALA BIOENERGIE. Les 11 exploitations sont actionnaires de la SAS. Le tableau suivant dresse la liste des apporteurs. Les sites d'élevage sont localisés sur l'illustration ci-après.

Ailleurs

De plus en plus de communes s'opposent aux épandages de digestat

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/suce-sur-erdre-44240/a-lunanimite-contre-les-epandages-sur-les-terres-agricoles-de-suce-sur-erdre-752949a6-efdd-11ed-9e0c-1ff2c56c3cf8>

Cela ne nous rassure pas – partout en France les énergiculteurs ne respectent pas les Arrêtés Préfectoraux

<https://alsaceactu.com/rittershoffen-un-methaniseur-dans-lirregularite-qui-pose-probleme/?fbclid=IwAR1qDDZhpjh3MXf4mlmCkFDbeZBSDBNBpTP1Uv4JkWCbshUKgCdMrGg4vGs>

Les mises aux normes obligatoires

https://actu.fr/pays-de-la-loire/saint-michel-de-chavaignes_72303/methanisation-agricole-de-nouvelles-normes-bloquent-cette-ancienne-unite-en-sarthe_58876695.html?fbclid=IwAR2cmu03oQd65CKnn701NBsJikghLIFbBq0OZGu19wpm6fOUc9uixH58QPY

Pour les futurs riverains des méthaniseurs de Belfort en quercy, de Sonnac, Bozoul, Cazerès - Aveyron et ailleurs

<https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/beaupreau-en-mauges-49600/comme-si-on-vivait-a-cote-dune-ligne-tgv-f5442d82-b9cc-11ed-b868-af5e53e878b5?fbclid=IwAR3ABKsylyfsJOOSLWQxE8WhPwvR5-1LLWjBOEcT93-XdHIAc-mcYHFRsL4>

<https://www.nordlittoral.fr/172191/article/2023-04-25/lillers-ham-en-artois-les-habitants-remontent-face-aux-nuisances-du-methaniseur?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2Bdesc%26word%3Dm%25C3%25A9thaniseur&fbclid=IwAR1LOmM8xv365DLWls6hmDxSTRPQALppywHn7kN7JHsCW3MQIKvjz01LguE>

Un petit incendie de dernière minute

https://actu.fr/bretagne/loudeac_22136/cotes-darmor-un-incendie-dans-une-usine-de-methanisation_59603291.html

Bonne lecture

Le Collectif Citoyens Lotois – Membre du CNVMch

<https://www.cnvmch.fr/quoi-de-neuf>

